

Édito

Les principes et la grâce

« Œil pour œil, dent pour dent. » Cet adage tiré du code d'Hammourabi, rédigé il y a 4 000 ans, constituait un progrès. Il mettait fin à la spirale de la vengeance et fixait un juste dédommagement qui ne pouvait être supérieur au tort subi. Depuis, heureusement, l'humanité a progressé ; désormais, seule la justice s'interpose pour compenser l'œil ou la dent.

La tragédie qu'a vécue Jacqueline Sauvage et toutes les femmes martyrisées par leur conjoint émeut, c'est légitime. *A fortiori* quand le bourreau y ajoute l'inceste et le viol. Pourtant, l'incommensurable horreur de ces crimes ne doit pas nous faire revenir aux temps d'Hammourabi, voire avant. La peine de mort, auto-décidée, ne peut en aucun cas être justifiée. On comprend que Jacqueline Sauvage ait pris le fusil contre son mari, on peut l'excuser, on ne peut l'autoriser. Il n'est jamais permis de tirer dans le dos. C'est vrai pour un policier, c'est vrai pour une victime – même si l'on en comprend les ressorts au vu de l'abjection des sévices qu'elle a subis.

Deux jurys populaires ont réaffirmé ce principe, en condamnant Jacqueline Sauvage à une peine de prison ferme. La voix du peuple a sagement considéré que rien, jamais, ne peut légaliser une violence autre que dans le cadre de la légitime défense.

Certains voudraient alors forger le concept de légitime défense différée. Permettre une réponse violente à des faits passés. Le vocabulaire n'y peut rien, car le mot existe déjà, il s'appelle « vengeance ». Or, une société ne peut vivre en paix si elle tolère, même pour de justes raisons, le moindre accroc dans l'interdit de la vengeance. Fixer les règles et condamner leur transgression sont les prérogatives absolues du législateur et du juge.

En accordant une grâce partielle à Jacqueline Sauvage, meurtrière de son bourreau de mari, François Hollande a fait preuve d'humanité sans rien céder sur les principes. La grâce n'efface pas la condamnation qui reste inscrite au casier judiciaire. En maintenant une durée substantielle de prison ferme, le président de la République souligne l'illusion d'une violence différée qui ne pourra jamais être légale. Reste à pallier les insuffisances dans la prise en charge des violences conjugales, cette grâce partielle le reconnaît implicitement.

BERTRAND RIVIÈRE

En faisant jeu égal avec Hillary Clinton lors des *caucus* de l'Iowa le 2 février, Bernard Sanders a créé la surprise. Candidat à la candidature démocrate pour la présidence des États-Unis, il appelle à une « révolution politique ». Peut-elle avoir lieu ?

La révolution Sanders aura-t-elle lieu ?

Lorsqu'il y a moins d'un an Bernard Sanders avait entamé dans un quasi-anonymat sa campagne pour l'investiture démocrate, rare étaient ceux qui croyaient en ses chances. Dans un sondage effectué mi-décembre 2015, Hillary Clinton possédait une avance de 31 % sur son concurrent. Mais la teneur du message de ce dernier a rapidement changé la donne. Ainsi, dans un sondage du 5 février 2016, Clinton ne possède plus que 2 % d'avance et, lors du *caucus* de l'Iowa, les deux candidats sont presque à égalité.

Ce phénomène ne tient pas à la personnalité du sénateur du Vermont, ni même aux données de la compétition électorale, mais à la nature des idées qui animent son combat. La révolution politique de Sanders prend en effet le relais du mouvement Occupy Wall Street qui, en 2011, affirmait : « Nous sommes les 99 % » en opposition avec la caste des 1 % les plus riches, accusés de cadenasser la démocratie américaine. Ce mouvement, mené à l'extérieur des institutions, se trouve désormais prolongé à l'intérieur de celles-ci par Sanders qui vise ni plus ni moins le leadership du Parti démocrate et même la présidence des États-Unis. L'écho rencontré par l'analyse de Sanders est tel qu'il a déjà obligé Clinton à gauchir ses options.

Sanders met le doigt sur les inégalités économiques et politiques, le pouvoir des grandes entreprises, des lobbies, et autres « Super-Pacs », ces comités d'action politique recueillant des dons sans plafond pour défendre des intérêts privés. Il dénonce également la corruption du politique par l'argent des milliardaires.

Le mouvement, impulsé par cet homme de 74 ans, est aussi linguistique. Il en appelle à « une révolution », ce qui est inouï aux États-Unis. Il va encore plus loin en s'affichant comme « démocrate socialiste », une appellation jamais revendiquée par un candidat des grands partis ! C'est ainsi que, grâce à Sanders, le mot « socialisme », un concept peu connu aux États-Unis, est devenu le nom commun le plus recherché dans le dictionnaire en ligne de Merriam-Webster... Le phénomène Sanders est également générationnel. Sa campagne motive formidablement les jeunes de 17 à 29 ans. Lors du *caucus* de l'Iowa, 84 % des jeunes ont voté pour lui contre 14 %

pour Clinton. Cet écart est presque le double de celui qu'avait creusé Barack Obama sur Hillary Clinton lors du même *caucus* de l'Iowa en 2008. Et, pour Sanders, la fête continue : un récent sondage indique que 87 % des jeunes de l'électorat démocrate du New Hampshire choisissent Sanders, contre 13 % pour Clinton !

Sanders met le doigt sur les inégalités économiques et politiques, le pouvoir des grandes entreprises, des lobbies, et autres « Super-Pacs », ces comités d'action politique recueillant des dons sans plafond pour défendre des intérêts privés.

Cependant, la bataille de Sanders est loin d'être gagnée. Dans la course pour l'investiture démocrate, il est toujours distancé par Hillary Clinton qui peut s'appuyer sur de nombreux atouts : un formidable appareil présent dans tous les États fédéraux, des fonds colossaux, le soutien des élus du parti et des Super-Pacs. Tout ce que l'establishment démocrate compte de gouverneurs, députés, sénateurs fédéraux et dirigeants la soutient à la quasi-unanimité, estimant qu'elle est une valeur sûre, plus modérée, et qu'elle possède par conséquent de meilleures chances de gagner la course à la Maison blanche. Cependant, pour les partisans de Sanders, le verre est davantage à moitié plein qu'à moitié vide et il n'est pas exagéré d'affirmer qu'en apportant un regain d'intérêt aux primaires, le sénateur du Vermont a d'ores et déjà profondément bouleversé le débat et l'échiquier politiques aux États-Unis.

MARK KESSELMAN

Professeur émérite de sciences politiques à l'Université de Columbia (États-Unis) et directeur de la Revue internationale de science politique.